# La Charte d'utilisation (2)

### Extrait de la charte de développement

### A l'attention des rédacteurs

Une service permettant à nos visiteurs de rédiger des articles est présent sur le site. Ce service est soumis aux conditions de rédaction qui suivent. En terme général, veillez avant de proposer un article à ne pas être en concurrence avec les textes qui explicitent la nature et le fonctionnement du mouvement.

Veuillez fournir l'ensemble des informations qui vous sont demandées

Veuillez rester conforme à la norme de développement instaurée si vous rédigez en HTML, tout autre format sera considéré comme étant un texte à reformater.

Une fois que vous avez rédigé votre article, un vote est effectué par les administrateurs et éventuellement un membre du Centre National. Si ce vote est négatif, nous vous demandons des rectifications si nous considérons que cela est nécessaire, sinon nous vous envoyons la raisons pour laquelle nous ne mettrons pas le texte en

Tout abus qui consiste à essayer de se faire passer pour un rédacteur afin de mettre en ligne des informations fausses ou erronées sera archivé et ignoré.

### A l'attention des webmasters

Une charte de développement est à votre disposition dès que vous êtes admis dans le cercle des webmasters. Sachez que pour le respect de l'homogénéité et de la lisibilité du site, des règles précises sont imposées.

Conditions requises pour être acteur du développement LaToileScoute

Pour participer au développement de LaToileScoute, aucune expérience spécifique n'est requise. Cela dit, l'appartenance au cercle des acteurs du portail est soumise aux règles qui régissent le groupe d'acteurs dont vous faites parti. La seule condition nécéssaire et suffisante pour s'inscrire en tant qu'acteur LaToileScoute est d'être adhérent au mouvement Scouts de France régularisé. Les détails concernant les groupes d'acteurs et leurs exigences spécifiques sont mentionnés lors de l'inscription.

Certains groupes à hautes responsabilités ont des exigence particulières :

### fréquence d'activité minimale à assurer

Tâches à éffectuer

L'appartenance à ces groupes est généralement temporaire, selon la priorité que vous souhaitez attribuer à votre tâche et la période pendant laquelle vous souhaitez vous y consacrer.

LaToileScoute se réserve le droit de réduire ou supprimer les responsabilités d'un utilisateur si le taux de participation de celui-ci s'avère trop faible par rapport aux responsabilités qui lui ont été confiées, si certaines tâches ne sont pas remplies ou si une erreur ou plusieurs erreurs graves sont constatées. Ces décisions sont prises via un script d'audit associé à un moteur d'inférence dédié à cette tâche. Avant toute décision, un avertissement par mail est envoyé au responsable concerné. Ceci s'applique biensûr aux responsabilités qui demandent une participation régulière : les webmasters et rédacteurs occasionnels ne sont pas affectés par cette règle.

## Netiquette LaToileScoute

Les paragraphes qui suivent vous permettront de prendre connaissances des spécificités de notre plate-forme. Il s'agit ici d'un complément à la netiquette s'appliquant aux spécificités en question.

La plate-forme LaToileScoute se veut un portail mis à la disposition des adhérents l'association Scouts de France, et de tous ceux qui s'intéressent au mouvement. Nous proposons des services interactifs et diffusons des informations dont le but est de promouvoir et de faire bouger notre mouvement sur le support Internet.

Nous tenons à préciser que le projet LaToileScoute est libre, ce qui implique que toute information diffusée sur le site n'a aucun caractère officiel vis à vis de l'association Scouts de France, sauf si cela est explicitement précisé par les administrateurs du site, dans les parties qui y sont rattachées.

# Le mouvement Scouts de France

La plate-forme LaToileScoute est ni plus ni moins un lieu d'échange entre scouts, pour les scouts, tout comme n'importe quel local d'unité ou lieu de camp tel que Jambville. Que vous soyez scout ou non, la première chose que nous vous invitons à faire lorsque vous franchissez notre portail est du scoutisme, avec toutes les traditions qui en découlent et l'esprit qui nous est proposé par le mouvement.

Nous tenons à ce que la plate-forme se développe et vive dans cet esprit. Pour prendre connaissance des textes officiels du mouvement, et des différentes chartes qui se rapportent au mouvement et à ses différents membres, nous vous invitons à cliquer sur les liens suivants :

La charte des Scouts de France

La charte officielle du mouvement Scouts de France

Les chartes des branches

Les textes officiels du mouvement Scouts de France.

Si quelque chose vous intrigue dans la manière dont est abordé un paragraphe de notre site, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Il se peut soit : qu'il s'agisse d'une erreur de notre part ou d'une erreur de comportement d'un visiteur, soit que vous ayez mal compris un trait de caractère propre au mouvement.

# Adhésion au mouvement Scouts de France

Toute personne adhérente au mouvement Scouts de France peut avoir accès en s'abonnant via le formulaire d'abonnement pour les adhérents à des pages et fonctionnalités supplémentaires. Il s'agit d'une sorte d'extranet pour les adhérents du mouvement. Les espaces réservés aux abonnés ont tous des règles de fonctionnement mentionnées pour les plus importantes sur les pages d'accueil de ces rubriques. Tout abonné ne respectant pas ces règles risque le retrait de son abonnement.

# Sanctions éventuelles

Le non respect des différents points explicités dans la charte du site peut donner lieu a des sanctions, si cela est nécessaire. Nous n'espérons avoir recours à des sanctions que rarement, et ce dans le cas ou un visiteur ne respectait pas les règles de savoir vivre et d'utilisation du site et que cela affecte la communauté des visiteurs.

Les sanctions attribuées peuvent être par exemple, selon la gravité de la faute, de l'ordre des points suivants :

Bannissement d'un forum ou d'un espace interactif.

Interdiction d'entrer dans l'ensemble des services interactifs du site.

Engagement de poursuites judiciaires si nous constatons des erreurs régulières et/ou détectons une intrusion qui n'a pas lieu d'être.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle permet d'avoir un ordre d'idées. Bien entendu il est à l'initiative des administrateurs de la plate-forme de prendre des mesures nécessaires, avec le soutien des partenaires intéressés, d'agir à bon escient.